



**Canadian
Race Relations
Foundation**

**Fondation
canadienne des
relations raciales**

**FONDATION
CANADIENNE DES
RELATIONS
RACIALES**

**RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2024
PREMIER TRIMESTRE
DE L'EXERCICE FISCAL 2024-2025**

Publié le 23 août 2024

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Rapport financier trimestriel non vérifié Premier trimestre de l'exercice 2024-2025, terminé le 30 juin 2024

Table des matières

Analyse de l'état de la gestion financière	3
Déclaration de responsabilité de la direction	9
États financiers trimestriels non vérifiés	10-35
État de la situation financière		
État des résultats		
État des gains et pertes de réévaluation		
État de l'actif net		
État des flux de trésorerie		
Notes complémentaires pour les états financiers trimestriels non vérifiés		

Analyse de l'état de la gestion financière

Premier trimestre de l'exercice 2024-2025, période de trois mois se terminant le 30 juin 2024

Se reporter au rapport de gestion tel que présenté dans le rapport annuel du 31 mars 2024, le rapport annuel. Les mises à jour pour le premier trimestre de l'exercice 2023-2024, terminé le 30 juin 2024, sont les suivantes.

Analyse de l'état de la gestion financière

	30 juin 2024	31 mars 2024	Variations	
	\$	\$	\$	%
Actif				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 655 860	3 402 239	(746 379)	(22)
Placements et actifs du fonds de dotation	28 803 570	28 320 182	483 388	2
Charges payées d'avance et créances	94 570	798 079	(703 509)	(88)
Immobilisations	47 960	50 162	(2 202)	(4)
Total de l'actif	31 601 960	32 570 662	(968 702)	(3)
Passif et actif net				
Créditeurs et charges à payer	472 337	2 031 197	(1 558 860)	(77)
Salaires à payer	41 986	14 129	27 857	197
Apports et produits reportés	-	20 000	(20 000)	(100)
Crédits reportés	2 345 820	2 275 143	70 677	3
Actif net	28 741 817	28 230 193	511 624	2
Total du passif et de l'actif net	31 601 960	32 570 662	(968 702)	(3)

Actif

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent d'un solde de 755 036 \$ dans le compte de banque et 524 \$ dans le compte d'investissement en espèces détenu par le gestionnaire du fonds d'investissement de la FCRR, de 300 \$ de petite caisse et de 1 900 000 \$ dans le compte de certificats de placement garanti encaissables au 30 juin 2024.

Analyse de l'état de la gestion financière (suite)

Les actifs du Fonds d'investissement et de dotation ont augmenté de 2 % ou 483 388 \$ par rapport à la valeur au 31 mars 2024. Pour la période de trois mois se terminant le 30 juin 2024, le portefeuille combiné a enregistré un rendement de 1,92 % ou des gains de 510 949 \$ (30 juin 2023 - 0,44 % ou des gains de 111 244 \$) après tous les frais et les impôts. Le taux de rendement excluant les gains de réévaluation (non réalisés) est de 0,63 % ou 168 677 \$ de gains (30 juin 2023, -4,02 % ou 1 024 167 \$ de pertes).

Les charges payées d'avance et les créances ont augmenté de 703 509 \$ par rapport au 31 mars 2024. Cette diminution est principalement due à une réduction des charges payées par anticipation et des créances résultant de transactions en cours.

Les immobilisations ont diminué de 2 202 \$ par rapport au 31 mars 2024. La diminution est attribuable à l'ajout de matériel informatique de 5 108 \$, réduit par l'amortissement de tous les actifs de 7 310 \$ pour cette période.

Passif

Les comptes créditeurs et les charges à payer ont diminué de 1 558 860 \$ par rapport au 31 mars 2024. Cette diminution est attribuable principalement à une réduction des dettes liées aux transactions en cours et des comptes fournisseurs.

Les apports reportés et les produits reportés ont diminué de 20 000 \$ pour la période de trois mois se terminant le 30 juin 2024, comparativement au 31 mars 2024.

Les crédits reportés de 2 345 820 \$ sont constitués de la partie non utilisée des crédits de 2023/24 de 2 275 143 \$ et des crédits reçus pour la période de trois mois se terminant le 30 juin 2024 de 2 255 693 \$, moins le montant alloué aux charges de programme de 2 185 016 \$ pour cette période.

L'actif net a augmenté de 2 % ou 511 624 \$ au cours de la période de trois mois se terminant le 30 juin 2024, comparativement au 31 mars 2024, principalement en raison des gains provenant du résultat net des opérations de 169 352 \$ et des gains provenant de la réévaluation (non réalisés) de 342 272 \$ des actifs du Fonds d'investissement et de dotation pour la période.

Analyse de l'état des opérations

Produits d'exploitation	30 juin 2024	30 juin 2023	Variations	
	\$	\$	\$	%
Crédits	2 185 016	1 434 273	750 743	52
Parrainages, dons et apports, honoraires et gala de financement	80 030	73 777	6 253	8
Total des revenus	2 265 046	1 508 050	756 996	50
Revenu net des placements				
Revenu de placement généré	169 087	191 131	(22 044)	(12)
Variations de juste valeur - réalisées	(410)	(1 215 297)	1 214 887	(100)
Total	168 677	(1 024 166)	1 192 843	(116)

Les **sources de revenus** ont augmenté de 756 996 \$ pour la période de trois mois se terminant le 30 juin 2024, par rapport au 30 juin 2023, principalement en raison d'une augmentation des crédits de 750 743 \$.

Revenus nets des investissements réalisés - l'une des principales sources de revenus de la FCRR provient des revenus des investissements réalisés sur la contribution initiale du Fonds de dotation de 24 millions de dollars et sur d'autres investissements. Les revenus des investissements comprennent les intérêts en espèces et hors espèces, les dividendes et les distributions de revenus, après déduction des frais de gestion de portefeuille.

Le revenu de placement gagné est de 169 087 \$, soit une diminution de 22 044 \$ par rapport à la période de trois mois se terminant le 30 juin 2023.

La variation de la juste valeur réalisée des placements et des actifs du Fonds de dotation est de 1 214 887 \$ pour le trimestre se terminant le 30 juin 2024, en raison de pertes réalisées sur la vente de placements de 410 \$ (30 juin 2023 - 1 215 297 \$ de pertes réalisées). Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée au cours de cette période (néant en 2023).

Les gains et pertes non réalisés sur les investissements évalués à la juste valeur sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Des gains de réévaluation de 342 272 \$ ont été enregistrés pour le trimestre se terminant le 30 juin 2024 (30 juin 2023 - 1 135 411 \$ de gains), soit une diminution de 793 139 \$, principalement en raison d'une baisse de la valeur de marché du Fonds de dotation et des portefeuilles d'investissement au cours de cette période.

Analyse de l'état des opérations (suite)

Crédits parlementaires - La FCRR a reçu, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, des crédits du budget principal de 2 255 693 \$ (2 250 000 \$ au 30 juin 2023) et a constaté des crédits de 2 185 016 \$ (1 434 273 \$ au 30 juin 2023) à titre de revenus dans les états des résultats de cette période et des crédits reportés de 2 345 820 \$ (1 935 611 \$ au 30 juin 2023).

Les résultats d'exploitation nets de la FCRR pour la période de trois mois se terminant le 30 juin 2024 reflètent un excédent de 169 352 \$, comparativement à un déficit de 1 007 482 \$ pour la période précédente. Le déficit de la période précédente était principalement dû à une perte de placement réalisée de 1 024 166 \$.

Dépenses	30 juin 2024	30 juin 2023	Variations	
	\$	\$	\$	%
Éducation et formation du public	945 187	354 511	590 676	167
Salaires et avantages sociaux	792 719	716 645	76 074	11
Subventions - Fonds national de lutte contre le racisme	177 078	11 449	165 629	1,447
Communications	84 976	167 000	(82 024)	(49)
Honoraires et frais de déplacement des membres du conseil	72 268	14 824	57 444	388
Honoraires professionnels	61 119	69 852	(8 733)	(13)
Bureau et frais divers	35 638	46 941	(11 303)	(24)
Conférences, colloques et consultations	33 472	32 884	588	2
Loyer	25 464	24 085	1 379	6
Recrutement et perfectionnement du personnel	20 629	12 031	8 598	71
Amortissement	7 309	7 501	(192)	(3)
Systèmes informatiques et développement	5 511	6 484	(973)	(15)
Programmes de recherche	3 000	27 142	(24 142)	(89)
Charges d'intérêt	-	16	(16)	(100)
Total des dépenses	2 264 370	1 491 365	773 005	52

Le total des dépenses de fonctionnement était de 2 264 370 \$ pour la période de trois mois se terminant le 30 juin 2024 (30 juin 2023 - 1 491 365 \$), les trois principales utilisations des fonds étant l'éducation et la formation du public, les salaires et avantages sociaux, et les subventions - Fonds national de lutte contre le racisme totalisant respectivement 945 187 \$, 792 719 \$, et 177 078 \$. L'augmentation de 773 005 \$ des dépenses de fonctionnement s'explique

Analyse de l'état des opérations (suite)

principalement par l'augmentation des dépenses d'éducation et formation du public de 590 676 \$, des frais de personnel de 76 074 \$ et des subventions - Fonds national de lutte contre le racisme de 165 629 \$.

L'augmentation de 590 676 \$ des dépenses d'éducation et de formation du public par rapport à la période précédente est principalement due aux dépenses des projets tels le Programme de bourses pour les médias, à la planification d'événements mondiaux et à la Conférence nationale pour la lutte contre le racisme.

L'augmentation de 165 629 \$ du Fonds national de lutte contre le racisme est principalement due au paiement des retenues des accords de subvention 2023/2024.

Risque financier

La FCRR est exposée à une variété de risques financiers liés aux sources de financement, y compris le fonds de dotation et les revenus d'investissement, qui ont un impact sur ses opérations. Ces risques financiers comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (devises étrangères, taux d'intérêt et autres risques de prix). Conformément à la déclaration de politique d'investissement de la FCRR approuvée par le conseil d'administration, le capital des fonds de dotation ne peut être utilisé pour les opérations et la FCRR ne peut puiser dans les revenus de la dotation que pour financer son fonctionnement, sa programmation publique et d'autres priorités de la FCRR. L'objectif global d'investissement est de fournir les liquidités nécessaires pour répondre aux dépenses annuelles tout en assurant une croissance adéquate pour maintenir le pouvoir d'achat du capital des fonds de dotation. Une réserve a été établie pour couvrir les besoins en revenus annuels dans les cas où la dotation ne génère pas les revenus annuels requis.

Perspectives d'avenir

Exercice financier 2024-2025

Jusqu'à présent, la Fondation canadienne des relations raciales s'est appuyée sur les revenus de son fonds de dotation et sur un financement essentiellement temporaire du gouvernement du Canada.

La FCRR, une société d'État fédérale au sein du ministère du Patrimoine canadien, ne reçoit pas actuellement de crédits permanents pour ses activités de base. Le financement fourni par le gouvernement du Canada, d'un montant de 18 millions de dollars, prendra fin en mars 2025.

Historiquement, le fonds de dotation a été établi pour servir la vision de l'Accord de redressement des Canadiens japonais de 1988 entre le Canada et la communauté canadienne japonaise, et il génère environ 0,7 million de dollars par an.

Cependant, dans le budget 2024, le 16 avril 2024, le gouvernement du Canada a annoncé ce qui suit pour le financement de la FCRR :

Perspectives d'avenir (suite)

- 18 millions de dollars sur six ans, à partir de 2024-25, et 3 millions de dollars en continu, à la Fondation canadienne des relations raciales pour élargir la portée de son travail et créer un centre de ressources d'information communautaire autonome, Combattre la haine : centre de ressources d'information communautaire. Ce centre réunira des représentants du gouvernement, des forces policières et des professionnels afin de recueillir des données sur les crimes haineux, d'élaborer des normes communes pour la déclaration et la définition des crimes haineux et d'offrir d'importantes formations sur les crimes haineux.
- Et 45 millions de dollars sur cinq ans, à partir de 2025-26, et 9 millions de dollars en continu, pour soutenir la capacité de la Fondation canadienne des relations raciales.

Une fois les procédures du Conseil du Trésor achevées, les fonds seront mis à la disposition de la FCRR sur une base continue. Cette approbation changera radicalement la durabilité des programmes et du personnel de la FCRR, et aura des répercussions importantes sur la continuité du travail et l'innovation dans le domaine des relations raciales au Canada.

L'avenir

Le budget approuvé par le Conseil d'administration pour 2024-25 est régulièrement évalué par la direction générale et le Comité des finances et de l'audit du Conseil d'administration. Si nécessaire, des ajustements sont apportés en consultation avec le Conseil d'administration, après recommandation du Comité des finances et de l'audit. Les dépenses sont régies par le budget approuvé et les résolutions du conseil d'administration, ainsi que par les lignes directrices et politiques applicables du gouvernement. Les états financiers trimestriels et les notes correspondantes sont préparés conformément aux normes du Conseil du Trésor et sont affichés sur le site web dans un souci de transparence et de responsabilité.

La FCRR a élaboré et continuera à mettre en œuvre une variété de programmes renforcés et ciblés dans toutes les régions du Canada, nécessaires pour remplir le mandat national de la FCRR de lutter contre le racisme d'un océan à l'autre et d'aider à soutenir l'engagement du gouvernement fédéral en faveur d'une plus grande inclusion.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Directive sur les normes comptables du Conseil du Trésor du Canada : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État, et des contrôles internes que la direction juge nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'inexactitudes importantes. Il incombe également à la direction de s'assurer que toutes les autres informations contenues dans le présent rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels **non vérifiés** donnent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes présentées dans les états financiers trimestriels.

Le 22 août 2024



Mohammed Hashim
Directeur général



Arsalan Tavassoli MA, CPA
Directeur des finances et de l'administration

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS
État de la situation financière
Au 30 juin 2024

	30 juin 2024	31 mars 2024
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	2 655 860	3 402 239
Charges payées d'avance	55 313	360 884
Créances (note 6)	39 257	437 195
Investissements (note 4)	1 020 039	1 008 582
	<u>3 770 469</u>	<u>5 208 900</u>
Actif du fonds de dotation (note 5)	27 547 447	27 080 171
Placements (note 4)	236 084	231 429
Immobilisations (note 8)	47 960	50 162
	<u>31 601 960</u>	<u>32 570 662</u>
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	472 337	2 031 197
Salaires à payer (note 6)	41 986	14 129
Apports reportés et produits reportés (note 9)	0	20 000
Crédits reportés (note 14)	2 345 820	2 275 143
	<u>2 860 143</u>	<u>4 340 469</u>
Actif net		
Non affecté	2 516 037	2 344 483
Investi en immobilisations (note 12)	47 960	50 162
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	2 177 820	1 835 548
Affecté aux fins de la dotation (note 5)	24 000 000	24 000 000
	<u>28 741 817</u>	<u>28 230 193</u>
	<u>31 601 960</u>	<u>32 570 662</u>

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS
État des résultats
Exercice se terminant le 30 juin 2024

	Trois mois terminés	
	30 juin 2024	30 juin 2023
Produits	\$	\$
Parrainages, dons et apports, honoraires et gala de financement	73 777	73 777
	73 777	73 777
Charges (note 15)		
Éducation et formation du public	945 187	354 511
Charges de programmes	679 071	686 739
Frais administratifs	224 087	220 991
Fonds national de lutte contre le racisme	177 078	11 449
Frais d'exploitation	104 067	124 294
Réunions du Conseil d'administration	72 268	14 824
Conférences, colloques et consultations	33 472	32 884
Recrutement et perfectionnement du personnel	20 629	12 031
Systèmes d'information et développement	5 511	6 484
Programmes de recherche	3 000	27 142
Frais financiers	-	16
	2 264 370	1 491 365
Résultat d'exploitation net avant les crédits et les produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation	(2 184 340)	(1 417 588)
Crédits (note 14)	2 185 016	1 434 273
Produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation (note 11)	168 677	(1 024 167)
Résultats nets des opérations	169 352	(1 007 482)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS
État des gains et pertes de réévaluation

	Trois mois terminés	
	30 juin 2024	30 juin 2023
	\$	\$
Gains (pertes) de réévaluation cumulées au début de l'exercice	1 835 548	(804 685)
Pertes non réalisées imputables aux éléments suivants :		
Placements de portefeuille et actif du fonds de dotation dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif	-	(1 099 627)
Instruments financiers désignés comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur	341 682	1 019 740
Montants reclassés à l'état des résultats :		
Placements de portefeuille et actif du fonds de dotation dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif	-410	1 158 090
Instruments financiers désignés comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur	-	57 208
Gains de réévaluation nets de l'exercice	342 272	1 135 411
Gains de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	2 177 820	330 725

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS
État de l'évolution de l'actif net

Non vérifié

30 juin 2024	Non affecté	Investi en immobilisations	Gains (pertes) de réévaluation cumulés	Dotation	30 juin 2024
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de l'exercice	2 344 483	50 162	1 835 548	24 000 000	28 230 193
Résultats nets des opérations	169 352	-	-	-	169 352
Pertes de réévaluation	-	-	342 272	-	342 272
Variation nette de l'actif net investi en immobilisations (note 12)	2 202	(2 202)	-	-	-
Actif net à la fin de l'exercice	2 516 037	47 960	2 177 820	24 000 000	28 741 817

31 mars 2024	Non affecté	Investi en immobilisations	Pertes de réévaluation cumulées	Dotation	31 mars 2024
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de l'exercice	2 464 419	53 846	(804 686)	24 000 000	25 713 579
Résultats nets des opérations	(123 620)	-	-	-	(123 620)
Pertes de réévaluation	-	-	2 640 234	-	2 640 234
Variation nette de l'actif net investi en immobilisations (note 12)	3 684	(3 684)	-	-	-
Actif net à la fin de l'exercice	2 344 483	50 162	1 835 548	24 000 000	28 230 193

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS
État des flux de trésorerie

Trois mois terminés

	30 juin 2024	30 juin 2023
	\$	\$
Activités de fonctionnement :		
Résultats nets des opérations	169 353	(1 007 482)
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement	7 309	7 501
Produits d'intérêts et de dividende et autre revenu	(151 977)	39 189
Pertes réalisées liées aux instruments financiers dans les placements et l'actif du fonds de dotation (note 11)	410	1 215 297
	<u>25 095</u>	<u>254 505</u>
Variations des actifs et passifs d'exploitation hors trésorerie :		
Diminution des charges payées d'avance	305 572	59 261
Diminution des créances	98 597	101 584
Diminution des créditeurs et charges à payer, salaires à payer	(1 260 979)	(590 678)
Augmentation des apports reportés et produits reportés et Crédits	50 677	790 727
	<u>(781 038)</u>	<u>615 399</u>
Activités d'investissement en immobilisations :		
Entrées d'immobilisations	(5 108)	(11 760)
	<u>(5 108)</u>	<u>(11 760)</u>
Activités d'investissement :		
Produit de la vente d'éléments de l'actif du fonds de dotation et autres investissements	315 407	2 960 711
Achats d'éléments pour l'actif du fonds de dotation et autres investissements	(275 640)	(26 400 987)
	<u>39 767</u>	<u>(440 276)</u>
Activités de financement :		
Remboursement des obligations locatives en vertu d'un contrat de location-acquisition	-	(142)
	<u>-</u>	<u>(142)</u>
Augmentation de la trésorerie	(746 379)	163 221
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	3 402 239	2 119 710
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	2 655 860	2 282 931

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Premier trimestre de l'exercice 2024/2025 se terminant le 30 juin 2024

1. Description de l'organisme :

La Fondation canadienne des relations raciales (la « Fondation ») a été constituée en vertu de la législation canadienne (*Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, 1991).

La mission de la Fondation consiste à faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance ou compétence utile en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au Canada.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt canadien sur les bénéfices.

2. Principales méthodes comptables :

(a) Mode de présentation :

La Fondation a préparé les états financiers en appliquant les chapitres de la série 4200 des normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public.

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports pour les organismes sans but lucratif.

(b) Comptabilisation des produits :

(i) Dons et apports :

Les dons et les apports comprennent les apports reçus du gouvernement et d'entités non gouvernementales qui ne font pas partie du périmètre comptable du gouvernement fédéral, tels des particuliers et des fondations.

Les dons et les apports non affectés sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

Les dons et les apports grevés d'affectations d'origine externe à des fins déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel des charges connexes sont engagées.

Les contributions relatives aux immobilisations représentent des contributions limitées pour l'acquisition d'immobilisations. Les contributions différées relatives aux immobilisations sont amorties pour correspondre aux mêmes périodes que l'acquisition des immobilisations.

Une dotation est un apport grevé d'une affectation externe en vertu de laquelle l'organisme est tenu de maintenir en permanence les ressources attribuées, comme stipulé. Les dotations sont comptabilisées comme des augmentations directes de l'actif net dans l'exercice où elles sont reçues, ce qui est conforme à la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

Principales méthodes comptables (suite) :

(b) Comptabilisation des produits (suite) :

(ii) Produits financiers nets :

Les opérations de placement sont comptabilisées selon la date de transaction. La comptabilité selon la date de transaction constate un élément d'actif à recevoir et la somme à payer à la date de transaction. On décomptabilise un élément d'actif vendu et on comptabilise tout gain ou toute perte sur cession, ainsi que la somme à recevoir de l'acheteur, à la date de transaction.

Les produits financiers comprennent les intérêts sur la trésorerie, les intérêts sur les placements en instruments à taux fixe et l'actif du fonds de dotation, les dividendes et les gains et pertes réalisées sur la vente de placements et d'éléments de l'actif du fonds de dotation classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

La Fondation comptabilise les variations non réalisées de la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Les pertes de valeur, telles que définies à la note 2 d), sont comptabilisées dans les produits financiers nets à l'état des résultats.

Les intérêts provenant de la trésorerie, des placements en instruments à taux fixe et de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont gagnés. Les dividendes sont comptabilisés en produits à la date ex-dividende. Les distributions sont comptabilisées en produits à la date à laquelle la distribution est déclarée.

Les coûts de transaction, tels que les frais de courtage engagés lors de l'achat et la vente de placements et d'éléments de l'actif du fonds de dotation, sont passés en charges au moment où ils sont engagés et imputés aux produits financiers nets pour les placements et l'actif du fonds de dotation comptabilisés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

Les honoraires des conseillers en placement sont passés en charges au moment qu'ils sont engagés et imputés aux produits financiers.

(iii) Crédits :

Le gouvernement du Canada finance la Fondation canadienne des relations raciales au moyen de crédits parlementaires.

Les crédits affectés à des dépenses spécifiques sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en tant que produits dans l'état des opérations de l'exercice au cours duquel ces dépenses sont engagées.

Les crédits reçus qui ne sont pas affectés à un but précis sont constatés à titre de produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel les crédits sont autorisés.

Principales méthodes comptables (suite) :

(b) Comptabilisation des produits (suite) :

(iv) Parrainages :

Les parrainages non affectés sont comptabilisés en produits au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée. Les parrainages grevés d'affectations d'origine externe sont reportés et comptabilisés en produits de l'exercice au cours duquel les obligations connexes sont exécutées.

(v) Dons en nature :

Les dons reçus sous forme de biens et de services sont comptabilisés dans les présents états financiers lorsque la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque les biens et les services en question sont utilisés dans les activités normales de la Fondation et auraient été autrement achetés. Les produits et les charges compensatoires provenant de biens et de services reçus en nature sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de leur réception. Ils sont présentés dans le poste de publications, en nature et produits divers dans l'état des résultats.

(vi) Services rendus par les bénévoles :

La Fondation comptabilise dans ses états financiers la juste valeur des produits et des charges compensatoires pour les services rendus par les bénévoles pourvu que la juste valeur de ces services puisse faire l'objet d'une estimation raisonnable et les services sont utilisés dans le cours normal des activités de l'organisme et auraient dû autrement être achetés. Si la juste valeur ne peut être estimée, des informations sont fournies dans une note complémentaire.

(vii) Produits divers :

Les produits provenant d'honoraires, du gala de financement, des publications, des ateliers et des projets financés sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les services ou les événements connexes sont donnés ou ont lieu. Les fonds grevés d'une affectation d'origine externe qui sont reçus pour des services ou des événements à venir sont reportés.

(c) Trésorerie et équivalents de trésorerie, créances et créditeurs et charges à payer :

La Fondation comptabilise la Trésorerie et équivalents de trésorerie au coût. La trésorerie exclut la trésorerie affectée, car cette dernière est incluse dans l'actif du fonds de dotation parce qu'elle ne peut être dépensée. Les créances, les créditeurs et les charges à payer sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût après amortissement.

Les gains, pertes et charges d'intérêts relatifs aux créditeurs et charges à payer sont comptabilisés dans l'état des résultats en fonction de la nature du passif financier qui a donné lieu au gain, à la perte ou à la charge.

La Fondation établit une provision pour créances douteuses qui reflète la moins-value estimative des créances. Au 30 juin 2024, aucune provision n'a été comptabilisée (30 juin 2022 – aucune).

2. Principales méthodes comptables (suite) :

(d) Actifs financiers et passifs financiers :

Les actifs financiers et les passifs financiers de la Fondation comprennent la trésorerie, les placements, l'actif du fonds de dotation, les créances, les créditeurs et charges à payer et les salaires à payer. Les placements et l'actif du fonds de dotation ont été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur conformément aux méthodes décrites ci-après. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement.

Les placements et l'actif du fonds de dotation sont constitués de placements en instruments à taux fixe et de titres de participation. L'actif du fonds de dotation comprend aussi la trésorerie affectée. Tous les placements et l'actif du fonds de dotation ont été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur et sont comptabilisés à la juste valeur puisque la gestion active du portefeuille de placements, incluant la réalisation de bénéfices sur les fluctuations des cours à court terme, fait partie intégrante du financement de la Fondation. Les gains et les pertes sur les placements et l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés dans l'état des résultats lorsque l'actif financier est décomptabilisé par suite d'une cession ou d'une perte de valeur.

À chaque date des états financiers, la Fondation évalue s'il existe des éléments probants objectifs que des instruments financiers dans les placements et l'actif du fonds de dotation ont subi une perte de valeur.

Les placements et l'actif du fonds de dotation sont considérés comme ayant subi une perte de valeur lorsqu'une baisse de la juste valeur est jugée durable. La Fondation a recours à une méthodologie systématique qui tient compte des éléments probants disponibles dans l'évaluation d'une perte de valeur éventuelle des placements ou des éléments de l'actif du fonds de dotation, incluant les reculs des marchés ultérieurs à la fin de l'exercice; lorsque le coût d'un placement dépasse sa juste valeur par 50 %; l'appréciation des conditions générales du marché; la durée et la mesure dans laquelle la juste valeur est inférieure au coût sur une période de trois ou quatre ans; des pertes importantes subies par l'entité émettrice au cours de l'exercice considéré ou au cours de l'exercice écoulé et des exercices antérieurs; des pertes constantes subies par l'entité émettrice pendant plusieurs années; des problèmes de liquidité ou de continuité des activités de l'entité émettrice; et l'intention et la capacité de la Fondation de détenir le placement en question.

Une fois qu'il est déterminé que la baisse de la juste valeur est durable, la perte non réalisée cumulée qui était comptabilisée antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation est reclassée de cet état et constatée comme perte de valeur dans les produits financiers nets à l'état des résultats.

Toutes nouvelles baisses de la juste valeur des instruments financiers dépréciés dans les placements et l'actif du fonds de dotation sont constatées dans l'état des résultats, tandis que les hausses ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Les placements de portefeuille et l'actif du fonds de dotation sont présentés à la juste valeur. Les variations non réalisées de la juste valeur des placements de portefeuille et de l'actif du fonds de

2. Principales méthodes comptables (suite) :

(d) Actifs financiers et passifs financiers (suite) :

dotation sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Une fois réalisés, les gains et pertes cumulés constatés antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les produits financiers nets. Les achats et les cessions de placements de portefeuille et d'éléments de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés à la date de transaction. Les frais de gestion des placements sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

(e) Détermination de la juste valeur :

La comptabilisation de la juste valeur des actifs et passifs de la Fondation se fonde sur l'évaluation du marché au 31 mars. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation est déterminée selon le cours officiel de la plus récente opération sur un marché actif à la fin de l'exercice, qui représente le prix intégral pour les placements en instruments à taux fixe et le cours de fermeture pour les titres de participation. Les données utilisées dans la méthodologie d'évaluation pour déterminer la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation qui sont classés comme étant de niveau 2 comprennent les cours du marché pour des actifs et passifs semblables sur des marchés actifs, et les données qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou non, pour pratiquement toute la durée de l'instrument financier. Les cours sont déterminés en fonction de l'activité du marché.

(f) Immobilisations :

Les immobilisations sont évaluées au coût après amortissement. Les immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition sont initialement comptabilisées à la valeur actualisée des paiements minimums de location et sont amorties sur la durée du bail.

Exception faite des immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition et des améliorations locatives, l'amortissement est calculé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations selon la méthode de l'amortissement linéaire comme suit :

Actif	Durée de vie utile
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Matériel de bureau en vertu d'un contrat de location-acquisition	Sur la durée du bail
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	3 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail

(g) Œuvres d'art :

Les œuvres d'art que la Fondation a acquises par achat sont des peintures et des sculptures et ne sont pas à vendre. La valeur des œuvres d'art a été exclue de l'état de la situation financière, car elles ne satisfont pas à la définition d'un actif selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les achats d'œuvres d'art sont comptabilisés au cours de l'exercice d'acquisition comme des charges à l'état des résultats.

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Premier trimestre de l'exercice 2024/2025 se terminant le 30 juin 2024

2. Principales méthodes comptables (suite) :

(h) Conversion des devises :

Les opérations conclues en monnaie étrangère sont converties en dollars canadiens au taux de change moyen mensuel en vigueur à la date de l'opération et sont incluses dans l'état des résultats. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation cotés en devises et les comptes libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et pertes de change antérieurs à la décomptabilisation d'un actif financier ou au règlement d'un passif financier sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les gains et pertes de change sont comptabilisés dans les produits financiers nets dans l'état des résultats au moment de la décomptabilisation d'un actif financier ou du règlement d'un passif financier.

(i) Avantages sociaux futurs :

La Fondation n'a aucune obligation pour les prestations de retraite (pensions et autres avantages de retraite, tels que soins de santé complémentaires, assurance-vie ou toute autre forme d'indemnisation offerte pour services rendus) envers ses employés et aucune promesse de fournir ces avantages aux employés en raison de la retraite en échange de leurs services.

Conformément à sa politique en matière de ressources humaines, la Fondation offre à ses employés permanents des régimes enregistrés d'épargne retraite équivalant à 4 % de la rémunération annuelle et 9 % à son directeur général.

Les employés ne sont pas obligés de verser des cotisations. Pour la période courante, les cotisations de la Fondation s'élevaient à 14 907 \$ (30 juin 2023 – 14 879 \$). Ces cotisations représentent l'obligation totale de la Fondation et sont comptabilisées dans l'état des résultats.

(j) Incertitude relative à la mesure :

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et des hypothèses touchant la présentation des montants d'actif et de passif à la date des états financiers et des montants des produits et des charges de l'exercice. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation et la durée de vie utile des immobilisations constituent les principaux éléments pour lesquels on doit recourir à des estimations. Les résultats réels pourraient différer de façon significative de ces estimations.

(k) Éventualités :

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation peut faire l'objet de diverses réclamations ou poursuites. Certains de ces passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels si un ou plusieurs événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure qu'il soit probable que l'événement futur se produise ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée, un passif et une charge sont comptabilisés dans les états financiers de la Fondation. Aucun montant pour

2. Principales méthodes comptables (suite) :

(k) Éventualités (suite) :

éventualités n'a été inclus dans l'état de la situation financière. Au 30 juin 2024, il n'y avait aucune réclamation en cours (2023 – aucune).

(l) Répartition des charges par fonction :

Les activités de la Fondation sont réalisées par des secteurs fonctionnels qui fournissent des services intégrés à ses différents programmes. Les dépenses sont présentées par fonction ou par grand programme et au total dans l'état des résultats ci-joint et sont présentées par le détail des dépenses par objet et au total dans le tableau de la note 15 des états financiers. Les dépenses sont réparties entre les fonctions selon des taux basés sur les activités et les programmes de la Fondation. Les taux adoptés pour la répartition des dépenses entre les fonctions, la nature des dépenses réparties et la base sur laquelle cette répartition a été effectuée sont les suivants :

<u>Objet</u>	<u>% d'allocation</u>	<u>Fonction</u>
Salaires et avantages	75 % 25 %	Dépenses de programmes Frais d'administration
Subventions - Fonds national de lutte contre le racisme	100 %	Subventions - Fonds national de lutte contre le racisme
Communication	75 % 25 %	Dépenses de programme Frais d'administration
Loyer	65 % 35 %	Dépenses de programme Frais d'administration

(m) Opérations entre apparentés :

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre des entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées à leur montant brut et évaluées à leur valeur comptable, sauf dans les cas suivants :

- i) Les opérations interentités sont évaluées à leur valeur d'échange lorsqu'elles sont conclues selon des modalités semblables à celles que les entités auraient adoptées si elles avaient agi dans des conditions de pleine concurrence ou lorsque les coûts attribués sont recouverts.
- ii) Les biens et services reçus sans frais entre les entités sous contrôle commun qui sont utilisés dans le cours normal des activités de la Fondation et qui auraient autrement été achetés sont comptabilisés à titre de produits et de charges à leur juste valeur estimative.

2. Principales méthodes comptables (suite) :

(m) Opérations entre apparentés (suite) :

Autres opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

(n) Changement aux normes comptables :

À compter du 1er avril 2023, la Fondation a adopté la nouvelle norme comptable du secteur public PS 3400, *Revenus*. Cette nouvelle norme traite de la comptabilisation et de la présentation des produits. Plus précisément, elle établit une distinction entre les produits provenant de transactions comportant des obligations de performance (transactions d'échange) et les transactions ne comportant pas d'obligations de performance (transactions sans échange). Il existe deux méthodes de comptabilisation des revenus liés à des obligations de prestation : à un moment précis ou progressivement. Cette détermination est faite en fonction du moment où l'obligation de prestation est satisfaite.

La norme PS 3400 a été appliquée prospectivement à ces états financiers et, comme le permettent les dispositions transitoires, les périodes antérieures n'ont pas été retraitées. La mise en œuvre de cette nouvelle norme n'a pas eu d'impact financier sur les états financiers de la Fondation.

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie :

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les dépôts en dollars canadiens détenus auprès de banques à charte canadiennes et les placements à court terme très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

4. Placements :

30 juin 2024	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Fonds commun de placement à revenu fixe canadien	16 412	236 084	252 496
Fonds du marché monétaire canadien	1 003 627	-	1 003 627
	1 020 039	236 084	1 256 123

La valeur comptable des placements ne comporte aucune perte de valeur au cours de l'exercice (2023 - aucune).

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Premier trimestre de l'exercice 2024/2025 se terminant le 30 juin 2024

4. Placements (suite) :

31 mars 2024	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Fonds commun de placement à revenu fixe canadien	17 956	231 429	249 385
Fonds du marché monétaire canadien	990 626	-	990 626
	1 008 582	231 429	1 240 011

5. Fonds de dotation :

L'actif net de la Fondation comprend un fonds de dotation de 24 000 000 \$, qui est considéré comme un fonds affecté. L'apport initial, qui faisait partie de l'Entente de redressement, comprenait 12 000 000 \$ provenant de l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise et 12 000 000 \$ du gouvernement du Canada.

La *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* prévoit que ce fonds de dotation ne doit servir qu'à des fins de placement et qu'il ne peut être affecté au financement des activités de la Fondation. Les produits financiers gagnés et les gains en capital réalisés sur ce fonds peuvent cependant servir à financer les activités de la Fondation.

Le fonds de dotation est constitué des actifs suivants au 30 juin 2024 :

30 juin 2024	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Trésorerie	6 300	-	6 300
Placements en instruments à taux fixe canadiens	420 512	6 706 803	7 127 315
Titres de participation canadiens	-	5 411 828	5 411 828
Titres de participation étrangers	-	9 853 816	9 853 816
Alternatives	323 787	4 824 401	5 148 188
	750 599	26 796 848	27 547 447

La valeur comptable de fond de dotation ne comporte aucune perte de valeur au cours de l'exercice (2023 - aucune).

Le fonds de dotation est constitué des actifs suivants au 31 mars 2024:

31 mars 2024	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Trésorerie	16 750	-	16 750
Placements en instruments à taux fixe canadiens	367 003	6 690 749	7 057 752
Titres de participation canadiens	-	5 451 793	5 451 793
Titres de participation étrangers	-	9 468 393	9 468 393
Alternatives	324 745	4 760 738	5 085 483
	708 498	26 371 673	27 080 171

6. Gestion des risques financiers :

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation est exposée à divers risques financiers : risque de crédit, risque de taux d'intérêt, risque de change, autre risque de prix et risque de liquidité. La valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation qui composent le portefeuille de la Fondation peut fluctuer quotidiennement du fait des variations des taux d'intérêt, de la conjoncture et de l'actualité financière relative à certains titres de son portefeuille. Le niveau de risque est fonction des objectifs de placement de la Fondation et des types de titres dans lesquels elle investit.

La Fondation gère ces risques en suivant une stratégie de placement diversifiée, définie et exposée dans son énoncé de politique de placement (ÉPP). Le portefeuille est diversifié en diverses catégories de placements combinant différents types de catégories d'actifs, tels les titres du marché monétaire, les placements en instruments à taux fixe et les titres de participation. Le pourcentage du portefeuille placé dans chaque catégorie est défini selon une fourchette déterminée et les répartitions sont examinées au moins à chaque trimestre pour s'assurer qu'elles respectent la fourchette cible, ou le portefeuille est rééquilibré en fonction de celle-ci.

Il n'y a pas eu de modification ni au niveau des risques par rapport à l'exercice antérieur ni aux pratiques de gestion des risques.

(a) Composition de l'actif :

Au 30 juin 2024, la composition du portefeuille de placements de la Fondation était la suivante :

Composition de l'actif	Cible de l'ÉPP	Fourchette autorisée
80 % en trésorerie et compte d'épargne-placement (31 mars 2024 – 80 %)	80 %	65 % – 100 %
20 % en instruments à taux fixe (31 mars 2024 – 20 %)	20 %	0 % – 35 %

Au 31 mars 2024, la composition du portefeuille du fonds de dotation de la Fondation était la suivante :

Composition de l'actif	Cible de l'ÉPP	Fourchette autorisée
1 % en trésorerie et compte d'épargne-placement (31 mars 2024 – 1%)	0%	0% - 10%
26 % en instruments à taux fixe (31 mars 2024 – 26 %)	25%	20% - 35%
Titres de participation		
20 % en titres de participation canadiens (31 mars 2024 – 20 %)	55%	40% – 65%
30 % en titres de participation internationaux (31 mars 2024 – 30 %)	20%	
5 % dans les marchés émergents (31 mars 2024 – 5%)	30%	
18 % Alternatives (31 mars 2024 – 18 %)	5%	
1 % en trésorerie et compte d'épargne-placement (31 mars 2024 – 1%)	20%	5% - 30%

6. Gestion des risques financiers (suite) :

(a) Composition de l'actif (suite) :

Dans chaque catégorie d'actifs, la Fondation détient aussi des placements aux caractéristiques différentes en matière de risque et de rendement. Par exemple, la diversification des titres de participation est obtenue par leur répartition dans les divers secteurs d'activité et dans des entreprises de différentes tailles (capitalisation boursière), tandis que la diversification des obligations s'opère par la variation des notations et des dates d'échéance, de même que par leur répartition entre les obligations d'État et les obligations de sociétés. En outre, la Fondation emploie des gestionnaires de placements ayant chacun leur propre style de gestion basée sur la valeur, la croissance et la croissance à prix raisonnable. La diversification se fait également au niveau de la sélection des titres individuels, soit par une analyse descendante ou par une analyse ascendante. La Fondation diversifie également ses placements sur le plan géographique, répartissant ses titres dans des titres de participation canadiens, américains et internationaux.

(b) Risque de crédit :

Le risque de crédit est celui où la contrepartie qui détient l'instrument financier manquera à l'obligation ou à l'engagement qu'elle a pris vis-à-vis de la Fondation.

(i) Titres à taux fixe

Les placements et l'actif du fonds de dotation de la Fondation en titres à taux fixe représentent la plus forte concentration de risque de crédit. La valeur de marché des titres à taux fixe tient compte de la cote de solvabilité de l'émetteur et représente, par conséquent, l'exposition maximale de la Fondation au risque de crédit.

Au 30 juin 2024, l'**investissement** de la Fondation est investi dans des titres à revenu fixe avec les notations de crédit suivantes :

Au 31 mars, les placements de la Fondation en titres à taux fixe étaient assortis des notations de crédit suivantes :

Titres de créance par notation de crédit	2024	2023
	Pourcentage de la valeur	
AAA (note court terme + R1)	34,78 %	34,19 %
AA	20,75 %	20,90 %
A	11,77 %	11,62 %
AAA (note court terme + R1)	32,70 %	33,29 %

Les notations de crédit sont obtenues auprès d'un nombre d'agences de notation de bonne réputation (p. ex. Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou Dominion Bond Rating Services). Lorsque plus d'une notation est fournie pour un titre, la plus basse est retenue.

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Premier trimestre de l'exercice 2024/2025 se terminant le 30 juin 2024

6. Gestion des risques financiers (suite) :

(b) Risque de crédit (suite) :

(ii) Créances

L'exposition de la Fondation au risque de crédit lié aux créances est évaluée comme étant faible en raison du type de ses débiteurs, qui sont notamment le gouvernement du Canada. Au 30 juin 2024, les créances comprennent des soldes de 39 049 \$ (31 mars 2024 – 436 987 \$) âgés de moins de 3 mois, 208 \$ (31 mars 2024 – 208 \$) entre 3 et 12 mois et aucune (31 mars 2024 - aucune) au-delà d'un an.

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par types de client est comme suit au 30 juin 2024 :

	30 juin 2024 \$	31 mars 2024 \$
Créances sur les opérations en cours	-	299 341
Gouvernement du Canada	36 785	105 163
Autres organismes	2 472	32 691
	39 257	437 195

(c) Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que l'évolution des taux d'intérêt puisse affecter les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des actifs financiers. Le risque de taux d'intérêt survient lorsque la Fondation investit dans des actifs financiers portant intérêt. La Fondation est exposée au risque de voir la valeur de tels actifs financiers fluctuer sous l'effet de la situation générale des taux d'intérêt sur le marché. Généralement, les instruments à plus long terme présentent un risque plus élevé de taux d'intérêt, mais il existe une mesure plus sophistiquée du risque de taux d'intérêt prenant en considération l'intérêt (ou le coupon) reçu, qui est la durée des titres. La durée est une mesure de sensibilité du prix d'un titre à taux fixe aux fluctuations des taux d'intérêt; elle est basée sur la taille relative et la durée restante avant l'échéance des flux de trésorerie attendus. La durée se calcule en années et elle peut aller de 0 année au nombre d'années qu'il reste avant la date d'échéance du titre à taux fixe. La Fondation a divisé son portefeuille de manière qu'il soit géré par plusieurs gestionnaires de placements indépendants. La durée du portefeuille de titres à taux fixe de la Fondation est calculée en fonction de la moyenne pondérée des durées de chacun des gestionnaires de placements. Celles-ci se calculent en fonction de la moyenne pondérée des durées des divers titres individuels (p. ex. des obligations) qui composent le portefeuille à taux fixe de chaque gestionnaire.

Au 30 juin 2024, la juste valeur des titres à taux fixe des placements et de l'actif du fonds de dotation de la Fondation comprend :

6. Gestion des risques financiers (suite) :

(c) Risque de taux d'intérêt (suite) :

	30 juin 2024	31 mars 2024
	\$	\$
	9 683 788	9 577 293

Au 30 juin 2024, l'exposition de la Fondation aux instruments de dette par échéance et l'impact sur l'état des gains et pertes de réévaluation si la courbe des taux se déplaçait parallèlement de 25 points de base, toutes les autres variables restant constantes (« analyse de sensibilité »), sont les suivants:

Juste valeur des titres à taux fixe par date d'échéance :

	30 juin 2024	31 mars 2024
	\$	\$
Moins de 1 an	1 764 338	1 700 330
De 1 à 5 ans	3 238 389	3 206 083
Plus de 5 ans	4 681 061	4 670 880
	9 683 788	9 577 293

(d) Risque de change :

Le risque de change est le risque de voir la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un actif financier ou d'un passif financier fluctuer en raison des changements de taux de change. Le risque de change vient des actifs financiers et des passifs financiers qui sont libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui représente la monnaie de fonctionnement de la Fondation.

Les fonds communs à revenu fixe sont majoritairement couverts en dollars canadiens. Les fonds communs de titres de participation détenus dans les comptes comprennent des allocations en actions canadiennes (libellées en dollars canadiens) et en actions étrangères de marchés développés mondiaux, libellées dans une variété de devises de marchés développés (USD et autres devises), qui ne sont pas couvertes en dollars canadiens. Étant donné que le fonds de titres de participation internationaux comprend des devises autres que le dollar américain qui ont des corrélations différentes avec le dollar canadien, il n'est pas possible de prédire l'impact d'une appréciation ou d'une dépréciation du dollar canadien sur les actifs des titres de participation internationaux.

6. Gestion des risques financiers (suite) :

(e) Autre risque de prix :

L'autre risque de prix représente le risque de voir fluctuer la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des actifs financiers et des passifs financiers en raison de l'évolution des prix du marché (autres que ceux découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Tous les placements et l'actif du fonds de dotation représentent un risque de perte du capital. Les gestionnaires de placements engagés par la Fondation atténuent ce risque par une sélection minutieuse et une diversification des titres et autres actifs financiers et passifs financiers, dans les limites des règles établies dans l'énoncé de politique de placement de la Fondation et des directives qui ont été négociées et acceptées par chaque gestionnaire de placements. Le risque maximal lié aux actifs financiers et aux passifs financiers est établi en fonction de la valeur de marché des actifs financiers et des passifs financiers. Toutes les positions de la Fondation sur le marché sont suivies au quotidien par les gestionnaires de portefeuille. Les actifs financiers que détient la Fondation sont sensibles au risque de prix du marché découlant des incertitudes quant au prix futur de ces instruments.

Le rendement réel du portefeuille est comparé au rendement de l'indice de référence comme mesure de performance relative. Le rendement de l'indice de référence est basé sur les rendements de l'indice pour chaque catégorie d'actif et la répartition cible des actifs à long terme pour chaque catégorie d'actif du portefeuille. La répartition des actifs à long terme ciblée par la Fondation est précisée dans son énoncé de politique de placement. Le rendement du portefeuille sera évalué par rapport au rendement d'un indice de « référence » calculé en utilisant les indices boursiers appropriées combinés dans la même proportion que la composition de l'actif du portefeuille. L'énoncé de politique de placement révisé, qui a été approuvé par le Conseil d'administration le 29 octobre 2016 et fait l'objet de trois autres révisions le 19 juillet 2017, le 13 octobre 2017 et le 25 mai 2023, était en vigueur au cours de l'exercice considéré. En conséquence, la répartition cible des actifs à long terme de la Fondation et les indices par catégories individuelles d'actif en vigueur au 30 juin 2024 sont comme suit :

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Premier trimestre de l'exercice 2024/2025 se terminant le 30 juin 2024

6. Gestion des risques financiers (suite) :

Fonds de dotation

Classe d'action	Proportion	Indice de référence
Trésorerie et compte d'épargne-placement	0 %	Indice des bons du Trésor à 30 jours FTSE Canada
Revenu fixe	25 %	
Obligations Core Plus	20 %	Indice universel d'obligations FTSE Canada
Obligations court terme	5 %	Indice global des obligations à court terme FTSE Canada
Titres de participation	55 %	
Canadien	20 %	Indice composé S&P/TSX
International	30 %	Indice mondial MSCI TR (\$ CA)
Marchés émergents	5 %	Indice MSCI Marchés Émergents Net
Alternatives	20 %	

Investissement fonds sans contraintes

Classe d'action	Proportion	Indice de référence
Trésorerie et compte d'épargne-placement	80 %	Indice des bons du Trésor à 30 jours FTSE Canada
Revenu fixe	20 %	
Obligations court terme	20 %	Indice global des obligations à court terme FTSE Canada

(f) Risque de liquidité :

Pour la Fondation, le risque de liquidité se définit comme le risque de ne pas pouvoir régler ou remplir ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. La Fondation est exposée au risque de liquidité, car elle utilise principalement les produits financiers gagnés sur les placements et l'actif du fonds de dotation pour remplir ses obligations et ils fluctuent en fonction des conditions du marché affectant son portefeuille de placements. La Fondation gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie réels et prévus de son exploitation et les activités prévues en matière d'investissement et de financement. La Fondation gère ses placements et l'actif du fonds de dotation en disposant d'une ligne de crédit de 300 000 \$ et en exerçant une gestion du capital qui lui permet d'avoir assez de liquidités pour régler ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles.

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Premier trimestre de l'exercice 2024/2025 se terminant le 30 juin 2024

6. Gestion des risques financiers (suite) :

(e) Risque de liquidité (suite) :

Au 30 juin 2024, les échéances contractuelles des passifs de la Fondation étaient comme suit :

Créditeurs et charges à payer	Moins de 3 mois \$	3 à 12 mois \$	Plus de 1 an \$	Total \$
Autres créditeurs et charges à payer	469 646	-	2 691	472 337
Salaires à payer	41 986	-	-	41 986
Total	511 633	-	2 691	514 324

Au 31 mars 2023, les échéances contractuelles des passifs de la Fondation étaient comme suit :

Créditeurs et charges à payer	Moins de 3 mois \$	3 à 12 mois \$	Plus de 1 an \$	Total \$
Comptes fournisseurs sur les opérations en cours	275 640	-	-	275 640
Autres créditeurs et charges à payer	1 752 866	-	2 691	1 755 557
Salaires à payer	14 129	-	-	14 129
Total	2 042 635	-	2 691	2 045 326

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Premier trimestre de l'exercice 2024/2025 se terminant le 30 juin 2024

7. Actifs financiers et passifs financiers – informations à fournir :

Tous les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur doivent être classés selon une hiérarchie des évaluations à la juste valeur, qui est comme suit :

Niveau 1	Des données qui reflètent les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques.
Niveau 2	Les données sont fondées sur des cours du marché pour des actifs et passifs semblables et les données autres que celles de cours qui sont observables pour l'actif et le passif, directement ou non, y compris les données sur les marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.
Niveau 3	La détermination de la juste valeur qui exige un jugement important de la direction ou une estimation, et au moins une hypothèse ou donnée importante du modèle est inobservable.

Les informations sur les niveaux de hiérarchie de la juste valeur pour le 30 juin 2024 n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction du présent rapport.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur pour les placements et l'actif du fonds de dotation au 31 mars 2024 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 007 376	-	-	1 007 376
	-	7 307 137	-	7 307 137
Placements en instruments à taux fixe	-	5 451 793	-	5 451 793
Titres de participation canadiens	-	9 468 393	-	9 468 393
Titres de participation étrangers	-	1 279 940	3 805 543	5 085 483
Alternatives	1 007 376	23 507 263	3 805 543	28 320 182

8. Immobilisations :

La valeur nette comptable des immobilisations est comme suit au 30 juin 2024 :

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable 2024
	\$	\$	\$
Mobilier et matériel de bureau	127 046	124 080	2 966
Matériel informatique	169 984	124 990	44 994
	297 030	249 070	47 960

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Premier trimestre de l'exercice 2024/2025 se terminant le 30 juin 2024

8. Immobilisations (suite) :

La charge d'amortissement pour les immobilisations est de 7 310 \$ (2023 – 7 501 \$).

La valeur nette comptable des immobilisations est comme suit au 31 mars 2024 :

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable 2024
	\$	\$	\$
Mobilier et matériel de bureau	127 046	123 886	3 160
Matériel informatique	164 876	117 874	47 002
Matériel loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	1 667	1 667	-
	293,589	243 427	50 162

9. Apports reportés et produits reportés :

Les apports reçus du gouvernement et d'entités non gouvernementales qui sont affectés à des projets financés, à des ateliers de formation et à des programmes sont reportés et comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les fonds que la Fondation reçoit dans le cadre de projets ou d'abonnements qui ne sont pas encore gagnés par la prestation de biens ou de services sont reportés et comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel le processus de génération du profit aboutit.

Voici les apports reportés et les produits reportés comptabilisés par la Fondation au 30 juin 2024 :

	30 juin 2024	31 mars 2024
	\$	\$
Produits reportés provenant de sources non gouvernementales	-	20 000
Solde à la fin de l'exercice	-	20 000

Voici les variations du solde des apports reportés et des produits reportés au cours de l'exercice :

	30 juin 2024	31 mars 2024
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	20 000	288 030
Déduire : montants comptabilisés en produits	(20 000)	(268 030)
Solde à la fin de l'exercice	-	20 000

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Premier trimestre de l'exercice 2024/2025 se terminant le 30 juin 2024

10. Droits contractuels et obligations contractuelles

Au 30 juin 2024, les paiements contractuels minimaux futurs s'élèvent à 2 694 951 \$ (au 31 mars 2024 : 3 414 980 \$). Il n'y a pas de droits contractuels pour cette année.

Exercice	Obligations contractuelles \$
2024-25	2 344 572
2025-26	115 098
2026-27	117 640
2027-28	117 640
Total	2 694 951

11. Produits financiers nets :

Produits financiers nets sur l'actif du fonds de dotation	30 juin 2024	30 juin 2023
	\$	\$
Pertes réalisées sur la vente d'éléments de l'actif du fonds de dotation	(410)	(1 015 092)
Intérêts provenant de la trésorerie et des placements à taux fixe, dividendes de l'actif du fonds de dotation	137 014	188 395
Moins : coûts de transaction et honoraires des conseillers en placements	(31 722)	(29 725)
	104 882	(856 423)
Produits financiers nets sur les placements		
Pertes réalisées sur la vente de placements	-	(200 205)
Intérêts provenant de la trésorerie et des placements à taux fixe, dividendes	65 113	39 573
Moins : coûts de transaction et honoraires des conseillers en placements	(1 318)	(7 112)
	63 795	(167 744)
Produits financiers nets (perte)	168 677	(1 024 167)

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Premier trimestre de l'exercice 2024/2025 se terminant le 30 juin 2024

12. Investissement en immobilisations (suite) :

(a) Les investissements en immobilisations sont les suivants :

	30 juin 2024	31 mars 2024
	\$	\$
Immobilisations	47 960	50 162
	47 960	50 162

(b) La variation nette de l'investissement en immobilisations est calculée comme suit :

	June 30, 2024	March 31, 2024
	\$	\$
Entrées d'immobilisations	11 760	28 323
Moins : immobilisations louées	-	-
Immobilisations achetées avec les fonds de la Fondation	5 108	28 323
Amortissement des immobilisations	(7 309)	(32 578)
Remboursement de l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	-	571
Variation nette de l'investissement en immobilisations	2 202	(3 684)

13. Opérations entre apparentés :

La Fondation est liée en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Un apparenté comprend aussi les principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Fondation. Cela comprend la directrice générale, tous les membres du Conseil d'administration et les membres de leur famille immédiate. La Fondation conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal des affaires. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Au cours de l'exercice, la Fondation a engagé des charges totalisant 150 534 \$ (30 juin 2023 - 80 202 \$) en ce qui concerne les salaires et avantages sociaux ainsi que les honoraires et les frais de déplacement des membres du Conseil d'administration et du directeur général.

Au 30 juin 2024, la Fondation avait des débiteurs de 36 785 \$ (105 163 \$ au 31 mars 2024) de l'Agence du revenu du Canada pour des taxes de vente recouvrables.

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

NOTES SÉLECTIONNÉES POUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

Premier trimestre de l'exercice 2024/2025 se terminant le 30 juin 2024

14. Crédits :

Le financement du gouvernement comprend les éléments suivants :

	30 juin 2024	30 juin 2023
	\$	\$
Crédits parlementaires fournis		
Crédits reportés - début de l'exercice	2 275 143	1 119,884
Crédits reportés - début de l'exercice	2 255 693	2 250 000
	4 530 836	3 369 884
Crédits comptabilisés en produits	2 185 016	1 434 273
Crédits reportés	2 345 820	1 935 611
	4 530 836	3 369 884

15. Tableau des charges par objet :

Charges

	30 juin 2024	30 juin 2023
	\$	\$
Éducation et formation du public	945 187	354 511
Salaires et avantages sociaux	792 718	716 646
Fonds national de lutte contre le racisme	177 078	11 449
Communication	84 976	167 000
Honoraires et frais de déplacement des membres	72 268	14 824
Honoraires professionnels	61 119	69 852
Frais administratifs et généraux	35 638	46 941
Conférences, colloques et consultations	33 472	32 884
Loyer	25 464	24 085
Recrutement et perfectionnement du personnel	20 629	12 031
Amortissement	7 309	7 501
Systèmes informatiques et développement	5 511	6 484
Recherche	3 000	27 142
Charges d'intérêts	-	16
	2 264 370 \$	1 491 365 \$